

J'ai hâte de recevoir celle à M. Patterson. Il ne me semble pas mauvais que vous fassiez sentir au chef du parti libéral en Saskatchewan que nous sommes très mécontents de l'attitude prise par le Bureau des Gouverneurs et qui a été inspirée, semble-t-il, principalement par des motifs politiques. Evidemment, M. Patterson pourra répondre que ce n'est pas le parti libéral en Saskatchewan qui est responsable de la chose ou encore que ce n'est même pas le parti à Ottawa, mais Prud'homme, Sask., Le 20 mai 1944.

M. Patterson faisait une pression auprès du Premier Ministre et de M. Howe, cela aiderait énormément. Je ne crois pas qu'il soit possible d'obtenir que M. Howe passe par-dessus la recommandation du Bureau des Gouverneurs pour nous accorder immédiatement les permis. Il ne serait peut-être pas mauvais de suggérer un certain du vote unanime des Canadiens français.

M. Raymond Denis, Organisateur général, La Survivance, Montréal, P.Q.

Cher M. Denis, J'ai reçu hier vos deux lettres du 16 mai. Je ne prends pas aussi facilement que cela l'échec partiel, mais je ne vois pas ce que nous pourrions bien y faire sinon continuer avec persévérance et diplomatie à réclamer encore et encore. Malgré tout, je persiste à croire qu'une exploitation du poste de St-Boniface serait très satisfaisante et ayant les fonds nécessaires pour construire les autres après la guerre, nous finirons par obtenir les permis, et si alors Radio-Canada et les Gouverneurs ne nous accordent pas ces permis, une campagne de presse s'impose. En attendant, je ne crois pas à la violence de parole et d'écrits, mais qu'il faut revenir sans cesse à la charge.

Evidemment, le fait que nous n'avons pas obtenu nos permis rend beaucoup plus difficile la campagne de souscription en Saskatchewan et Alberta. Je viens de recevoir une longue lettre à ce sujet du Père Breton. Depuis la réunion du 11 mai à laquelle j'ai participé, le Comité de la Radio de l'Alberta s'est réuni plusieurs fois à nouveau et a commencé à sonder l'opinion des gens des alentours. Apparemment les gens ne sont pas prêts à s'embarquer dans cette entreprise sans garantie d'obtenir éventuellement les permis. Nous pourrions rencontrer les mêmes objections en Sask. Ce n'est pas sans une certaine inquiétude que je me rendrai à la réunion du Comité à Gravelbourg qui a été définitivement fixée au 29 mai. Malgré tout, je persiste à croire que si nous arrivons à faire comprendre à nos gens que nous obtiendrons certainement les permis si nous ramassons suffisamment de fonds et quand bien même nous aurions déjà les permis, il nous est impossible de construire avant la fin de la guerre, nous réussirons la campagne. Quand sera-t-il dans l'Est à ce sujet? Vous êtes plus à même que moi de le dire. Vous avez dû recevoir ma lettre du 17 mai après avoir écrit les vôtres. Vous constaterez donc que mes dispositions n'ont pas changé. Je vous remercie de l'envoi de la copie de votre lettre à M. Bonneau.

M. Denis

suite

Page 3.

Le mieux donc serait qu'à l'occasion de son voyage dans l'Est, vous vous réunissiez avec quelques-uns de vos hommes d'affaires pour peser le pour et le contre et en arriver à une décision. Je sais également que le Docteur Beauchemin est opposé au système par actions et je crois pouvoir dire pour lui également que si vous faites valoir des arguments décisifs en faveur de ce système il acceptera de se ranger.

Je vous remercie, cher M. Denis, de tout le travail que vous faites pour nous et je vous prie de nous croire

Votre très dévoué,

L'abbé Maurice Baudoux.

ME/AD

Y903

J'ai hâte de recevoir celle à M. Patterson. Il ne me semble pas mauvais que vous fassiez sentir au chef du parti libéral en Saskatchewan que nous sommes très mécontents de l'attitude prise par le Bureau des Gouverneurs et qui a été inspirée, semble-il, principalement par des motifs politiques. Evidemment, M. Patterson pourra répondre que ce n'est pas le parti libéral en Saskatchewan qui est responsable de la chose ou encore que ce n'est même pas le parti à Ottawa puisque ce qui s'est fait jusqu'ici vient du Bureau des Gouverneurs et non de M. Howe. Je reste cependant persuadé que si M. Patterson faisait une pression auprès du Premier Ministre et de M. Howe, cela aiderait énormément. Je ne crois pas qu'il soit possible d'obtenir que M. Howe passe par-dessus la recommandation du Bureau des Gouverneurs pour nous accorder immédiatement les permis. Il ne serait peut-être pas mauvais cependant de dire à M. Patterson que si les permis étaient accordés, il pourrait être certain du vote unanime des Canadiens français de la Saskatchewan. Toutefois, je ne suis pas sûr de cela puisque le parti a déjà fait tellement de promesses qu'il n'a pas tenues au sujet des amendements Anderson, que nos gens n'ont plus confiance et il serait peut-être difficile aux gouverneurs de faire connaître que les permis ont été accordés. N'y aurait-il pas moyen par ailleurs de suggérer un compromis à savoir une promesse que les permis seront accordés avant les élections fédérales. Je ne m'aventure pas plus loin dans le domaine politique. C'est un domaine qui m'échappe absolument. Evidemment, je crains moi-aussi l'avènement au pouvoir de la C.C.F. Il n'y a pas de doute que dans le domaine scolaire (pour ne parler que de celui-là) les tendances de ce parti sont à la centralisation à outrance et que le système de grandes unités auquel le gouvernement actuel n'a donné jusqu'ici qu'une adhésion de principe, serait tôt réalisé advenant la prise de pouvoir par la C.C.F. A la lumière de ce qui précède, vous pourrez vous-même décider dans quel sens vous devez répondre à l'appel de M. Patterson.

Je me rappelle parfaitement de ce que vous m'avez écrit et dit au sujet de la constitution des corps propriétaires de postes, en particulier de celui de St-Boniface. Je crois que le moment est arrivé de faire une décision à ce sujet. Je n'ai pas d'objections au système de Société par actions, mais comme je vous l'ai déjà répété à plusieurs reprises, il ne semble pas être dans la faveur des gens de l'Ouest et cela correspond au sentiment du Comité Permanent. Lorsque la question est venue sur le tapis à la réunion de Regina, Doiron s'est opposé énergiquement au système d'actions aussi suis-je tout surpris qu'il vous dise maintenant qu'il ne comprend pas qu'on puisse adopter un tel système. A la réunion de St-Boniface, l'honorable Lucien Maynard s'est prononcé contre. Je sais par ailleurs que Poirier était dans les mêmes sentiments ainsi que le Juge Roy de St-Boniface. Tout ceci est un domaine qui m'échappe et pour lequel je crois devoir m'en remettre à nos avocats. Si les gens qui s'y connaissent et qui ont à cœur le bien-être de nos organismes s'entendent et jugent qu'il faut un système d'actions, je m'inclinerai bien volontiers. Je ne vois pas cependant comment je pourrais contribuer à éclaircir le problème en me rendant dans l'Est avec l'abbé d'Eschambault. Je sais qu'il est opposé à cette chose; je suis persuadé cependant qu'il accepterait un autre point de vue pourvu qu'on le convainque.